

RAPPORT GÉNÉRAL D'ACTIVITÉS – 2018

L'Autre « lieu » - RAPA (Recherche-Action sur la Psychiatrie et les Alternatives) ASBL

Numéro d'entreprise (BCE) : 419.261.912

Dispositif commun de promotion et de renforcement
des facteurs favorables à la santé mentale

Organisation d'éducation permanente

Insertion par le logement

*Adresse : 5, rue de la Clé
1000 Bruxelles*

Téléphone : 02/230.62.60

E-mail : info@autrelieu.be

Site internet : www.autrelieu.be

1. PROJET GÉNÉRAL DE L'ASBL L'AUTRE « LIEU »

Un certain nombre de personnes perturbées psychiquement, cumulant parfois des détresses multiples (relationnelles, sociales et économiques) souhaiteraient pouvoir reprendre pied au sein d'un environnement accueillant et (re)développer pas à pas des projets qui les amèneraient à se sentir mieux et à se relier davantage aux autres.

Pour différentes raisons, ces personnes désirent vivre hors des structures thérapeutiques *stricto sensu* tout en bénéficiant de certains filets de protection. L'Autre « lieu » tente donc de leur proposer différentes formules d'accueil, de soutien et d'accompagnement visant à éviter ou à écourter une hospitalisation en psychiatrie et à les accompagner dans leurs milieux de vie.

Cet accueil et cet accompagnement, au caractère relationnel et existentiel, se démarquent des pratiques des services et des projets thérapeutiques classiques qui fonctionnent en grande partie sur base d'un diagnostic médical et d'un protocole de prise en charge standardisé. Notre initiative offre la possibilité aux personnes troubles - parfois très éloignées des réseaux de soin - de nouer des liens dans une perspective moins cadrée où l'aspect capacitaire de leur être, malgré la maladie, la médication ou certains stigmates qu'elles entraînent, est prioritairement travaillé.

2. DETAIL DES ACTIVITES REALISEES EN 2018 EN PROMOTION DE LA SANTE

2.1. INITIATIVE D'ACCUEIL & D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES MILIEUX DE VIE

Un certain nombre de personnes ont fait appel à l'Autre « lieu » pour être soutenues et accompagnées à l'occasion d'un problème, d'une difficulté de vie, d'un moment de précarité psychique qui ne passait pas. Ce soutien a concerné, entre autres, des personnes qui ne consultent pas toujours dans les services de santé mentale ; il a également été sollicité par des personnes qui vivent - parfois contre leur gré - dans des lieux collectifs comme dans des habitats plus précaires (squats), des maisons de soins psychiatriques ou des homes ; celles-ci cherchaient d'autres solutions pour faire face à des moments très difficiles.

Pour tous, il y a eu une première phase où la personne était en demande d'une écoute sans jugement, d'un endroit où elle puisse se poser et exposer son aventure personnelle, sa difficulté vis-à-vis d'un service, d'une prise en charge, son sentiment d'impasse (personnelle ou familiale). Généralement, les gens nous disent qu'ils sont satisfaits de cette première rencontre où ils ont pu poser certaines choses. Certains expriment des demandes d'aides plus concrètes en matière juridique (administration

provisoire de biens, mise en observation, défense sociale, droits du patient, etc.), de logements (protégés, supervisés ou non), relationnelle (amis, famille, voisins, communauté, intervenant médical ou social...), de statut (CPAS, chômage, maladie/invalidité...) ou encore d'activités.

Une permanence a fonctionné les lundi et vendredi, entre 13h00 et 16h30, dans les locaux de l'association où toute une série de brochures, d'informations, d'adresses d'institutions, de ressources socio-culturelles, de réseaux d'aide, de groupes de self-help sont à disposition.

Un accompagnement au long cours s'est mis en place auprès de personnes hospitalisées (parfois sous contrainte) ou en fin d'hospitalisation afin de soutenir un lien direct avec l'extérieur, la ville, la communauté. Une sortie plus sereine de l'hôpital a pu être aménagée avec plusieurs d'entre elles, via la reconstruction d'un réseau d'aide et de soin « choisi » ainsi que d'un entourage social bienveillant.

Les entretiens individuels réguliers attestent que les personnes disent se sentir mieux en fréquentant notre service. Des questions de mise en ordre administrative (mutuelle, CPAS, Maladie-Invalidité), de contentieux financier avec des hôpitaux ou autres organismes ont trouvé des réponses satisfaisantes ; des problèmes d'administration provisoire de biens, de mise en observation ont pu être vécus différemment grâce à l'intervention de l'équipe. Des difficultés liées au surendettement de certaines personnes ont également pu être résolus.

Dans nombre de cas, l'aide et le soutien apportés par l'Autre « lieu » via certaines activités proposées, ex. groupe d'entraide, aide à la reprise de formation, ateliers de (re)développement des habiletés (cuisine, bricolage, etc.) ont été l'occasion pour les personnes accueillies d'envisager le futur un peu différemment et de témoigner de résolutions puis, sur le moyen terme, de changement.

En 2018, nous avons pris un temps d'écoute et d'accueil au téléphone auprès de 121 personnes ; 30 d'entre elles ont physiquement poussé la porte de l'Autre « lieu » pour faire la demande d'un soutien en milieu/circuit de vie ; parallèlement, 116 personnes ont frappé à la porte de l'association et déposé une parole, envisagé une situation de mal-être, de (grand) trouble. 29 d'entre elles ont souhaité un soutien plus structurel face aux difficultés traversées.

2.2. LES MAISONS

Les maisons communautaires de l'Autre « lieu » répondent à un souhait de certaines personnes, souvent isolées et particulièrement fragilisées, de séjourner dans une habitation qui leur permettrait de se réapproprier une vie citoyenne en dehors du circuit thérapeutique conventionnel. L'Autre « lieu » entend offrir un logement convenable ainsi que des garanties d'insertion durable à cette population en situation de détresses psychiques et sociales.

L'intégration par le logement des personnes vulnérables psychologiquement, qui implique également la participation à la vie de quartier et la réappropriation d'une parole aussi bien individuelle que collective, favorise les rencontres, la reconnaissance sociale et le capital d'expérience par la transmission des savoirs. Ces échanges interculturels et solidaires contribuent au redéploiement d'une estime de soi, permettent de sortir de l'exclusion et de l'isolement. Les personnes accueillies dans les maisons communautaires ont la possibilité de (re)tisser des liens sociaux par le biais des activités multiples qui leur sont proposées.

L'accueil en maisons communautaires s'effectue par **un accompagnement individuel et collectif**.

L'accompagnement individuel est réalisé à plusieurs niveaux : soutien dans la vie quotidienne, projets initiés par les personnes, aide aux démarches administratives, etc. L'accompagnement collectif s'accomplit quant à lui grâce à la communauté des habitants, à la tenue régulière de réunions entre eux. La possibilité de participer à des activités culturelles et artistiques, à un groupe de recherche, à un groupe de parole, permettent aux personnes de reprendre pied au sein d'un environnement accueillant, tout en leur permettant de développer des projets qui les amènent à se sentir mieux dans la cité pour y être regardées différemment.

2.2.1. Le Geefs

Cet immeuble est situé au numéro 17 de la rue Geefs à Schaerbeek, sur les pentes du Maelbeek, dans un quartier populaire à la lisière de Schaerbeek et Saint-Josse-Ten-Noode. Il appartient au Fonds du Logement des Familles de la Région bruxelloise qui l'a entièrement rénové.

Fonctionnement locatif : Le partenariat avec le Fonds du Logement des Familles de la Région bruxelloise impose un montage locatif *ad hoc* : le Fonds, propriétaire de l'immeuble, a passé un bail avec les résidents choisis par l'Autre « lieu ».

L'accompagnement auprès des habitants est multiforme. Il s'agit avant tout de valoriser la personne en lui donnant la possibilité de mettre en avant ses propres compétences et richesses afin de s'en sortir et de s'approprier à nouveau une vie citoyenne (formations diverses, expositions, ateliers, etc.). Il est souvent nécessaire de constituer un réseau de personnes ressources afin que la personne en détresse puisse bénéficier de l'aide dont elle a besoin (psychologue, psychiatre, médecin généraliste...) mais aussi de repères communautaires (resto social, centre d'expression et de créativité, centre de formation...). L'accompagnement administratif vient en outre débloquer certaines situations parfois très complexes (démarches auprès du CPAS, chômage, mutuelle).

5 personnes ont vécu dans la maison communautaire en 2018. Ces habitant.e.s ont pu trouver les allègements nécessaires à leur épanouissement ; Le projet a permis de réduire des situations de précarité psychique et de désaffiliation sociale en proposant un lieu de vie stable, abordable financièrement, où se poser durablement.

2.2.2. Le Surson

L'immeuble est situé au numéro 31 de la rue de la Poste à Saint-Josse-Ten-Noode, c'est-à-dire dans le quartier populaire qui s'étend de la rue Royale à la gare du Nord. Il appartient à la commune de Saint-Josse. Depuis le 28/02/2005, le loyer est dû au propriétaire conformément au bail à rénovation qui nous lie avec la commune depuis la création du projet.

Comme le Geefs, le Surson représente une approche de l'alternative à la psychiatrie. Elle poursuit l'idée de permettre à des personnes fragiles sur le plan psycho-social d'être incluses dans la cité, c'est-à-dire de bénéficier d'un logement décent pour un loyer modéré et d'un environnement favorisant les échanges interculturels, intergénérationnels, solidaires. Une jeune femme, très motivée par le projet,

occupe avec sa fille un des appartements du Surson ; elle constitue ainsi le noyau de la maison, avec un rôle qui consiste à faire le lien entre les habitants de la maison (mettant en place certains moments conviviaux par exemple) et entre ceux-ci et l'Autre « lieu ».

Fonctionnement locatif : l'Autre « lieu » a confié à l'Agence Immobilière Sociale de Saint-Josse (103A rue des Deux Eglises 1210 Bruxelles) la gestion des baux, des loyers et des petites et grandes réparations de l'immeuble. Le mandat de Gestion avec l' AIS a été établi le 31 janvier 2003. C'est donc l'Agence immobilière sociale qui encaisse les loyers.

Nous parions en 2018 sur un maintien des membres habitants au sein de leur logement, mais aussi sur la mise en place progressive d'une dynamique communautaire/participative. En utilisant une structure de baux appropriée favorisant le long terme à des prix en-deçà du marché immobilier, nous avons pu mettre à disposition un logement revêtant un caractère plus privatif rencontrant certains besoins d'intimité spécifiques liés au public ; nous avons fourni un suivi multidisciplinaire sur mesure aussi souvent que nécessaire et organisé des réunions communautaires régulières.

6 personnes au total ont investi les 5 appartements de cette maison située au 31 de la rue de la poste à Saint-Josse-Ten-Noode, au sein du quartier qui s'étend de la rue Royale à la gare du nord.

Le travail sur le temps long, accompagné de droits réels (baux locatifs classiques) et l'invitation faite aux personnes de devenir les acteurs principaux de la gestion des lieux et de leur communauté sont des points essentiels pour que les habitants puissent s'emparer des mécanismes de décision et, ce faisant, se réapproprient le pouvoir sur leurs trajectoires - et donc sur leur bien-être psychique. Notre action propose une rupture avec ce qui se fait dans le secteur santé mentale (habitations protégées ou foyers/communautés thérapeutiques) tant au point de vue de la durée (illimitée à l'Autre « lieu ») que de la méthode (autogestion, soutiens non médicalisés, pas de surveillance en continu sur les lieux) ; cela nous a permis de tisser des liens solides avec les habitants et de continuer le travail d'accompagnement avec eux - y compris dans les moments les plus difficiles, par exemple entre des séjours successifs à l'hôpital.

Si l'animation de la vie communautaire semble secondaire en raison du caractère plus privatif du projet (comparativement au projet de maison communautaire Geefs), les questions liées au vivre ensemble et à l'aménagement de l'espace y sont plus présentes (malgré sa disposition plus individuelle, il existe des espaces communs : salon + jardin). Nous souhaitons en 2019 travailler la question de la délégation (sorte de participation directe aux décisions et à l'exécution des décisions qui concernent la maison) ; son fonctionnement pourrait, ici, être comparé à celui d'une assemblée de locataires même si les thématiques interpersonnelles ne sont jamais tout à fait absentes. Nous visons donc à proposer un logement qui soit tout à la fois de longue durée, bon marché et privatif mais dans un projet qui, malgré tout, permette aux personnes de s'investir en participant aux décisions du lieu - et ceci dans un processus continu de codécision pouvant être comparé au fonctionnement d'un syndicat de locataire par exemple.

2.2.3. Fermeture du Vivier

La maison communautaire du Vivier a vécu en 2018 ses deux derniers mois dans le cadre du projet de l'Autre « lieu ». Nous reviendrons ici pour la dernière fois sur les caractéristiques de ce projet et sur son activité pour l'année en cours. Mais avant cela, nous nous devons de revenir sur les circonstances tragiques qui ont amené à la fermeture de ce lieu :

Le 24 octobre 2017, un événement grave est survenu dans la maison communautaire « Le Vivier » située rue du Vivier n°70 à 1050 Ixelles. Un des habitants en a attaqué deux autres au couteau. L'un a été blessé légèrement mais le deuxième est décédé une semaine plus tard des suites de ses blessures. Suite à ce drame, nous avons, en équipe et avec l'aide des habitants, essayé de comprendre ce qui avait pu amener à de tels extrêmes.

Il en est ressorti que la maison en elle-même était anxiogène par sa configuration : elle permettait d'accueillir six personnes sur trois étages surplombant un rez-de-chaussée commun et cette disposition, combinée à de fines cloisons séparant les chambres, engendrait une grande promiscuité ainsi qu'un faible sentiment d'intimité. Dans un lieu de vie comme celui-ci, on remarque que les conflits interpersonnels mettent souvent à mal les dynamiques communautaires ce qui amène tension et mal-être. (A plusieurs moments nous avons été confrontés à du vide locatif et, force est de constater que les habitants, lorsqu'ils n'étaient plus que quatre, respiraient beaucoup mieux.)

De plus, avec un propriétaire peu enclin à entreprendre des travaux de rénovation, la maison s'est peu à peu dégradée durant les 28 années d'occupation. Malgré les petits travaux d'entretien réalisés par L'Autre « lieu », les habitants décrivent un lieu difficile à entretenir, qui semble toujours sale même après nettoyage. Cette situation a entamé la motivation des habitants du point de vue de l'entretien, entraînant une dégradation de la situation.

Enfin, l'architecture vétuste et une mauvaise isolation rendent la maison très énergivore, tant du point de vue de la consommation d'eau (fuites) que de chauffage avec des répercussions sur les charges des habitants. Cette situation a eu pour effet de provoquer frustration et incompréhension au point, par moments, de compliquer la relation avec l'équipe.

Ces différents éléments mis côte à côte ont entraîné un désinvestissement de la part des habitants, mais aussi un manque de respect des lieux de la part des visiteurs.

En concertation d'équipe, nous avons décidé de fermer la maison du Vivier, qui, selon nous, ne permettait plus de faire soin. Par contre, nous avons pour projet d'ouvrir une nouvelle maison communautaire qui corresponde mieux à notre vision de ce qui devrait être un environnement propice à accueillir du communautaire et qui permettrait aux habitants de se sentir bien.

2.2.4. Nouveau projet d'habitat solidaire

Au Vivier, il était compliqué de travailler la question du « communautaire » auprès de personnes particulièrement méfiantes les unes par rapport aux autres (l'entente/le vivre-ensemble était difficile), éloignées (si pas physiquement, existentiellement) des autres membres et du projet de l'Autre « lieu ». Or, nous avons pu expérimenter que réinjecter du communautaire à posteriori fonctionne peu et crispe parfois davantage un rapport à une équipe de travail sensée soutenir, pas

punir. Le cas du Vivier nous a probablement appris qu'il était essentiel, au-delà du contexte concret d'une intervention, d'affiner la façon dont nous enclenchons du désir (de se (re)mettre progressivement dans un mouvement qui fait du bien) auprès des habitant.e.s des maisons de l'Autre « lieu » (et par extension, auprès des personnes que nous accompagnons au quotidien).

Le nouveau projet de maison solidaire, initié en 2018, ne sera pas monté par une équipe de travailleurs, de partenaires sociaux et des membres d'un conseil d'administration. Il s'est engagé auprès d'un groupe de personnes « en désir » d'habiter ensemble, dans un lieu « repaire » qu'ils auront déniché et aménagé pour eux-mêmes, un lieu qui – de façon transitoire ou pour un temps plus long – aura été un jalon important sur leur chemin. Et qu'ils pourront passer à d'autres le moment venu.

Plusieurs pistes de recherche de logements se sont initiées et des partenariats avec d'autres opérateurs actifs (directement ou indirectement) dans l'insertion par le logement se sont créés. Ces partenaires sont : Habitat et participation, l'Union des locataires d'Anderlecht (ULAC), Inclusio (agence qui met en relation des multipropriétaires avec des ASBL), la FEBUL (récupération de logements inoccupés), la Comuna (ASBL qui met à disposition des bâtiments/logements vides à destination de locataires), le Fonds du logement. En ce début 2019, nous récoltons progressivement des propositions concrètes de mise à disposition d'unités de logement (de l'Agence immobilière sociale d'Anderlecht ainsi que de la Comuna), mais aussi de propriétaires privés soucieux afin que puissent se développer des solutions de logements pour un public aux prises avec des troubles psychiques.

Parallèlement, une récolte de témoignages d'(ex) habitants des maisons communautaires de l'ASBL et de partenaires actifs dans l'accompagnement au logement de personnes fragilisées a permis d'alimenter les travaux d'un groupe « habitat solidaire », tissé suite à l'appel lancé début 2018. Celui-ci est aujourd'hui constitué de 7 personnes désireuses de créer un habitat solidaire – dans lequel ils pourraient être susceptibles de vivre. Le groupe s'est rencontré à plusieurs reprises dans les locaux de l'Autre « lieu » afin d'identifier ce qui constituerait l'habitat solidaire idéal, les déterminants qui conditionneraient la possibilité d'un aller-mieux au sein d'un habitat commun.

2.3. AMIKARO

Rompre la solitude subie et l'isolement, « créer des possibles », proposer des opportunités de rencontres et de liens ; telles sont les finalités du projet Amikaro.

En réponse au problème de solitude et d'isolement social vécues par des personnes en grande(s) difficulté(s) psychique(s), le projet Amikaro propose de mettre en relation des personnes qui se rencontrent autour de centres d'intérêt communs ou d'activités qu'elles ont envie de partager. Quel que soit le parcours de vie de l'un-e ou de l'autre, Amikaro fait le pari que celui-ci peut être source de soutien (au niveau individuel) et d'enrichissement réciproque.

Ces mises en liens font l'objet de rencontres interindividuelles dans le cadre desquelles les membres de l'équipe veillent à rester disponibles, à assurer une médiation si cela s'avérait nécessaire.

Lorsque quelqu'un souhaite s'inscrire au sein du réseau Amikaro, nous lui proposons de faire connaissance en participant à l'une ou l'autre activité collective. Ce premier rendez-vous permet de présenter le projet plus en détail, de répondre à d'éventuelles questions et de fixer un second rendez-vous où l'on déterminera alors les divers centres d'intérêt et où l'on fixera avec la personne ce qu'elle souhaite partager avec les autres membres du projet.

Tous les membres d'Amikaro participent aux réflexions ainsi qu'à la construction des outils propres au projet. Ils partagent leurs expériences, proposent des activités collectives, soumettent de nouvelles idées. Ce sont autant d'éléments qui font que le projet est tout autant le leur que celui d'une équipe qui y travaille.

2.3.1. Amikaro Coffee

Pour éviter que les personnes aux prises avec des troubles psychiques restent recluses dans leurs milieux de vie, sans la possibilité de retrouver un lieu repère où se rendre en toute confiance, **nous agissons sur le vécu d'isolement et de solitude (subie)** EN constituant un réseau relationnel, EN organisant une après-midi de rencontre chaque vendredi après-midi dans les locaux de l'Autre « lieu », EN offrant du café, des biscuits, EN garantissant une bienveillance, une chaleur, une hospitalité au sein de cet espace-temps, EN sensibilisant à la gestion de celui-ci.

Sur l'année 2018, 48 rendez-vous « Amikaro Coffee » ont eu lieu, chacun fréquenté au minimum par une quinzaine de participants/membres (un rendez-vous hebdomadaire / au moins 15 personnes).

2.3.2. Le groupe d'entraide La Graine

La reconstruction d'une estime de soi nécessite, pour une partie de notre public, de pouvoir déposer, de manière intime et protégée, un vécu difficile, douloureux, parfois traumatique (en particulier en cas d'hospitalisation sous contrainte, de rupture violente de liens affectifs et familiaux etc.) et de pouvoir le faire sans crainte d'être raillé, jugé, dénigré. Pour d'autres, la question de la reconnaissance est primordiale : il s'agit de pouvoir vivre et exprimer ses singularités, liées ou pas à la maladie mentale. En effet, chez bien des personnes ayant un vécu en santé mentale, le défaut de reconnaissance de leur singularité produit de la discrimination en désignant certaines vies en tant que « vies qui ne valent pas d'être vécues ». Le groupe d'auto-support La Graine offre un espace protégé au sein duquel des personnes ayant vécu des expériences comparables, des pairs, partagent leurs expériences et se soutiennent l'un l'autre. Il est un lieu qui reconnaît l'interdépendance fondamentale de tous et où l'apport singulier de chacun peut être valorisé et trouver une place.

En vue de répondre au besoin d'entraide de ceux qui vivent au quotidien avec des troubles psychiatriques et d'éviter que ces derniers se retrouvent esseulés dans leur expérience de la maladie, peu critiques face à leur prise en charge thérapeutique, à court d'idées dans leurs souhaits de rétablissements, nous soutenons la création et l'appropriation d'un espace d'entre-soi, en proposant un espace de rencontre/entraide à investir et en soutenant la démarche d'appropriation/de prise sur sa propre santé.

En 2018, le groupe « la Graine » s'est réuni les premiers et troisièmes lundis de chaque mois (soit 24 fois par an) de 15h00 à 17h00 dans les locaux de l'association.

2.3.3. *Projet Place au corps*

Afin qu'ils ne restent pas captifs de leur psychisme, séparés de leur corps, et qu'ils puissent réapprendre à s'habiter sereinement malgré les stigmates (plus ou moins) visibles laissés par un (long) vécu avec la maladie mentale et des traitements au long cours, nous **développons une réflexion autour du corps auprès de personnes souffrant de troubles mentaux**, EN proposant un atelier hebdomadaire centré sur le lien au corps, EN élaborant des techniques d'assouplissement et/ou d'allègement (étirements, yoga, équilibre) en commun, EN se remettant progressivement en mouvement (marche exploratoire, danse).

Nous comptons proposer deux après-midis de réappropriation de son corps (marche méditative, yoga, respiration) par mois, suivi d'un moment d'échange et d'une infusion délicieuse. En 2018, 24 séances ont bien eu lieu, un jeudi sur deux, en après-midi. Ces rendez-vous ont été fréquentés en moyenne par au moins 6 à 7 personnes.

A la suite d'une sortie collective organisée en partenariat avec le théâtre les Tanneurs (avril 2018), une rencontre avec les artistes-danseurs Alessandro Bernadeschi et Mauro Paccagnella a été organisée. Ce spectacle était conçu par ces deux danseurs de plus de 50 ans, aux corps marqués par le temps et l'expérience, davantage soumis à certaines limites physiques, à la transformation du souffle et à l'économie d'énergie — autant d'éléments avec lesquels nos membres tentent de vivre jour après jour. Cette rencontre avec les artistes-danseurs a libéré une parole sur les stéréotypes corporels attendus en société, mais aussi sur la beauté des mouvements différenciés, des corps moins sculpturaux, marqués par l'hésitation/une sorte de réserve dans leurs déplacements. Cette rencontre donna lieu à un « atelier mouvement » aux côtés des membres de l'Autre « lieu ». Révélation. Pour les uns comme pour les autres. Les corps cachés se sont relevés, se sont dressés, alors gagnés par la danse, l'allégresse, la transe, la jouissance. Les limites de nos corps, imposées/issues (conçues?) par nos esprits contracturés par le trouble/les difficultés physiques et psychiques ont commencé à devenir de plus en plus poreuses, franchissables à certains endroits.

2.3.4. *Les sorties collectives*

Pour aider les personnes troublées psychologiquement à apprivoiser un monde à priori perçu comme hostile, à favoriser leur circulation dans la ville afin d'empêcher leur ségrégation au sein d'unique milieu de soin, nous **développons un projet de sortie collectives**, en proposant des activités dans différents lieux culturels non estampillés « soin », en créant des occasions de rencontre entre participants/avec d'autres individus croisés lors de ces sorties, en prévoyant ces activités dans des tranches horaires de soirée (entre 19h et 23h) afin de (ré)apprendre à sortir le soir.

Les sorties collectives sont organisées à destination des membres du collectif Amikaro (60 personnes) et de leurs invités. Elles sont utiles pour les membres qui vivent des situations de solitude et d'isolement et qui ont plus de difficulté dans le lien à l'autre (elles permettent en effet,

contrairement à Amikaro Coffee, de venir assister avec les autres sans se sentir obligé d'être dans la conversation, de s'exposer à la convivialité des autres).

Comme dans toutes les activités liées au projet AMIKARO, l'action concernée s'est déroulée en coopération avec l'ensemble des membres participants – les participants co-construisent la programmation des activités extérieures avec l'équipe de l'Autre « lieu » ; chacun a force de proposition et peut se permettre de partager ses passions (culture hip hop, musique classique, flamenco, expositions à dimension politique, etc.). Cette action ne pourrait pas avoir lieu sans notre partenariat avec article 27 (30 tickets par mois) et une kyrielle de partenaires culturels (Pianocktail, Point Culture, 68septante, musée Erasme, Théâtre de la vie, le théâtre Océan Nord, l'ERG, le théâtre des Tanneurs, la Bellone, le théâtre National, Le Kunst festival des arts, etc.) que nous sensibilisons en retour à l'expérience du trouble psychique et de la folie.

En 2018, 58 sorties collectives ont été programmées.

2.4. LE GROUPE MEDOCS – Recherche-action sur la dose qualité de vie

Persuadés que la prise en compte des voix des personnes qui ne sont habituellement pas considérées comme des acteurs à part entière de l'évaluation des médicaments psychiatriques reconfigure pertinemment le champ de l'évaluation des médicaments, nous observons cependant que les malades qui observent un traitement sont souvent exclus des processus qui organisent et/ou revoient les protocoles médicamenteux prescrits par les spécialistes. C'est la raison pour laquelle cette action vise à permettre aux usagers de la psychiatrie de se faire entendre, reconnaître, de sortir de l'invisibilité et de faire valoir leur expertise en matière de médication psychiatrique ; elle a également pour objectif de mettre en dialogue/au travail usagers et professionnels de la médication psychiatrique afin d'élaborer les conditions d'une amélioration des protocoles médicamenteux psychiatriques.

Afin d'éviter des situations où les usagers de la psychiatrie ne comprennent ni les protocoles ni les traitements médicamenteux qu'ils sont amenés à gérer quotidiennement, dont ils viennent à douter et qui engendrent trop souvent des arrêts brutaux de médication (suite aux nombreux effets secondaires) et donc de grandes crises de décompensation psychiatrique ; et afin de permettre à ces personnes d'avoir prise sur leur médication (ainsi que sur les savoirs/les discours véhiculés sur les traitements psychiatriques en général), **nous proposons un espace de recherche-action et de co-construction de savoirs autour des médicaments de l'âme** : EN constituant un groupe de recherche mixte d'usagers et de professionnels de la médication psychiatrique, EN élaborant collectivement un guide de la dose (médicamenteuse) « qualité de vie », EN construisant des modules d'information et de sensibilisation à destination des usagers et des professionnels du soin de santé mentale.

L'action soutient une dynamique qui reconnaît les savoirs, les ressources, les compétences ainsi que les besoins réels des personnes aux prises avec une médication psychiatrique et s'appuie sur ceux-ci pour développer/co-construire un guide de recherche de la dose « qualité de vie », tout en renforçant les capacités d'expression, d'analyse et d'action de groupes « dominés » au sein de rapports de force qui traversent nos sociétés.

En 2018, un noyau dur de 12 personnes compose le groupe de recherche qui s'est réuni 16 fois – à raison de deux réunions (3 heures) par mois pendant 8 mois.

2.5. PARTICIPATION ACTIVE À DES RÉSEAUX DE SOIN ET À DES GROUPES DE TRAVAIL EN SANTÉ MENTALE

2.5.1. Réseau nomade

Le travail développé au sein du Réseau santé Nomade, dont DUNE est promoteur, s'inscrit dans un contexte spécifique alliant le secteur de la santé, de la santé mentale, des assuétudes et de la grande précarité. On y retrouve des valeurs inscrites dans le mouvement de l'antipsychiatrie et plus récemment celui propre à la réforme des soins en santé mentale tendant vers la désinstitutionalisation des patients, dont les principes sont énoncés comme suit : « Placer les usagers au centre du processus » ou encore, « Se baser sur les besoins de la personne en partant de son milieu de vie ».

La vie du réseau contribue à l'échange, à la réflexion collective, à la mise en commun des expériences et représentations de chacun, à l'exploration de la diversité des logiques de travail des professionnels ainsi que des trajectoires et contextes de vie des bénéficiaires. Une évaluation de l'adéquation des dispositifs et interventions aux besoins des publics cibles est également l'objet d'une attention minutieuse ; celle-ci vise tant la création de nouvelles pratiques que la co-construction de savoirs théoriques et pratiques.

En 2018, le réseau s'est réuni 4 fois autour du développement des thèmes suivants :

- Autosupport / Prendre le contrôle grâce à ses pairs
- Médicaments / Quels usages pour quelles vies
- L'Autre « lieu » / Une promotion partagée de la santé
- Les Entendeurs de voix / Vivre avec ses voix

Membres du réseau : La Strada ; Le Bataclan ; Babel ; Diogènes ; L'Autre « lieu » ; Espace P ; Le Solbosch ; Infor-drogues ; Modus Vivendi ; Réseau hépatite C ; Service des éducateurs de rue de Saint-Gilles ; la Source ASBL ; La Rencontre ASBL ; l'Ilot ; DoucheFLUX ; FBLP ; Hermes+ ; Bij ons vzw ; Infirmiers de rue ; Projet LAMA ; Smes-B ; Transit ASBL.

Dates de réunion en 2018 : 08/05 ; 09/10 ; 30/11 ; 11/12.

2.5.2. Groupe de travail santé mentale et logement

Ce groupe a pour objectif de réunir des acteurs de terrain du secteur des soins en santé mentale et du secteur du logement afin d'ouvrir un espace de dialogue sur les problématiques rencontrées ainsi que les difficultés intersectorielles. Il a également pour mission d'améliorer le flux d'information en mettant en avant les bonnes pratiques et les initiatives d'hébergement pour un public fragilisé.

Les réunions se déroulent au Service de Santé Mentale « Le Chien Vert » (28 rue Jean Gérard Eggericx 1150 Woluwe- Saint-Pierre).

Thématiques abordées en 2018 :

- Présentation de situations concrètes autour de la santé mentale par L'habitation moderne.
- Jamais sans toit, centre de jour pour sans abri.

Membres du groupe : CASG Wolu-Services ; Le Gué ; SPAD Interligne ; Le Chien Vert ; Le Méridien ; Le WoPS ; Service médiation de proximité Commune de Woluwe-Saint-Lambert ; Santé Mentale et Exclusion Sociale (SMES-B) ; Habitation Moderne ; Service d'Accompagnement Social des Locataires Sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale ; L'Autre « lieu ».

Dates de réunions : 28/06 ; 04/10.

2.5.3. Commission psychiatrie de la Ligue des Droits de l'Homme

L'objet de cette commission est de questionner le rapport entre la psychiatrie au sens large et les droits humains, tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La Commission Psychiatrie a été mandatée par La Ligue des droits de l'Homme en qualité d'experte pour divers avis et interventions ; elle a notamment participé à la préparation de la visite du Comité de Prévention de la Torture (CPT) et à l'organisation de diverses formations demandées à la Ligue des droits de l'Homme. Ses membres interviennent par ailleurs en qualité d'experts lors de colloques.

Parmi les thématiques abordées en 2018 par la Commission Psychiatrie, on soulève notamment les questions suivantes :

- Internement // suite du recours déposé en annulation à la cour de Justice.
- Les législations relatives à la maladie mentale et leur application au quotidien

Dates de réunion en 2018 : 22/01 ; 27/02 ; 27/03 ; 23/04 ; 28/05 ; 21/06 ; 18/09 ; 25/10 ; 20/11 ; 18/12.

2.5.4. Commission art et santé

Cette commission est coordonnée par l'association bruxelloise Culture et Démocratie. Son objet est de questionner le rapport entre l'art au sens large, la santé et les processus démocratiques.

Cette commission explore le miracle quotidien que peut produire l'art lorsque celui est proposé hors du cadre thérapeutique. L'idée est d'opérer un travail de critique de cette appellation paradoxale d'«art-thérapie» qui, en associant le vocable de *thérapie* à celui d'*art*, réinstalle le patient dans son (sempiternel) rôle de malade.

Dates de réunion en 2018 : 29/01 ; 23/02 ; 27/03 ; 4/05 ; 15/06;18/09 ; 4/10 ; 30/11 ; 21/12.

2.5.5. Comité de pilotage station logement

Station Logement est un programme Housing First bâti sur le modèle ICM (Intensive Case Management), c'est-à-dire avec une équipe de travailleurs sociaux qui travaillent en collaboration avec le réseau, les ressources institutionnelles extérieures, et ce afin de répondre aux besoins du public-cible. L'équipe de STATION LOGEMENT (3 ETP) travaille conjointement avec les partenaires engagés dans le projet : Huis Van Vrede, la cellule Capteur-Logement de l'Îlot, le centre Ariane et l'Autre « Lieu ».

Thématiques abordées en 2018 :

- État des lieux et organisation de travail au sein du projet
- Prospection logements et entrée/sortie
- Budget du projet et nouveaux engagements prévus
- Enjeux Housing first et Ariane projet Time in/Time out
- Logement et santé mentale
- Poursuite en autogestion
- SPAD prisme nord-ouest
- Equipe mobile de crise
- Coordination locale de l'Antenne Est de Bruxelles + projet de réforme en santé mentale en R.B.C
- Sohonet/rencontre avec différents acteurs du logement
- Rencontre avec l'équipe de Fami-Home
- Formation « domiciliation »

Dates de réunion en 2018 : 21/02 ; 08/05 ; 24/05 ; 22/06 ; 29/06 ; 03/09 ; 28/03 ; 30/05 ; 26/09 ; 28/11.

2.5.6. Comité de programmation Images Mentales

Les rencontres « Images mentales » (images de la folie, regards de cinéaste) se déroulent chaque année au mois de février. Elles rassemblent un large public autour d'une programmation d'objets cinématographiques connectés au thème de la folie.

Depuis l'édition de 2014, L'Autre « lieu » participe au comité de sélection des films (à minima, un long métrage est systématiquement programmé/porté par notre association), aux réunions de construction des thématiques, à l'organisation logistique du festival et à sa promotion.

Pour son édition anniversaire, les Rencontres Images Mentales 2018 se sont déroulées sur 5 journées et 5 soirées (au lieu de 3) à l'Espace Delvaux, en collaboration avec la LBFSM, l'Autre « lieu », PointCulture et la Vénerie. La même équipe a été conservée pour cette 10e édition, mais les séances ont été multipliées compte tenu du succès grandissant, de la fidélisation du public et de la capacité de la salle de la Vénerie (270 places). Le principe de base a été conservé en ce qui concerne la

programmation des films, à savoir un axe documentaires/courts métrage & un axe ateliers en journée, suivis de longs métrages (documentaires ou fiction) en soirée, pour un plus large public.

Mais en plus, pour cette 10e édition...Une rétrospective des éditions précédentes (« best of »), des invités prestigieux (Jaco Van Dormael, Raymond Depardon...), une masterclass « folie & cinéma » (Olivier Lecomte), des intervenants « chroniqueurs » (Edgar Szoc), des intermèdes « spectacle vivant » (Julie Boitte et Christian Marchal, le Psychotron 3000...), des séances « histoire » (Mémoires de psys...)

Programmation 2018 proposées par l'Autre « lieu » : Thématique sur l'enfermement – 12 jours de Depardon / Thématique du « monstre » et de la défense sociale : représentation « Prince Serpent » articulé au documentaire parents à perpétuité plus débat avec le public / Coup de Cœur : The Man whose Mind exploded (documentaire flamboyant, jubilatoire et extravagant qui explore l'étrange et loufoque relation entre le réalisateur Toby Amies et Drako Zarharzar)

A partir de cette édition 2018, il y a eu un investissement plus important de L'Autre « lieu ». En effet, l'Autre « lieu » est rentré dans le CA de l'asbl Psymages et co-coordonne officiellement le festival.

Dates de réunion en 2018 : 9/01 ; 30/01 ; 8/02 ; 31/03 ; 8/05 ; 1/06 ; 26/06 ; 2/08 ; 26/08 ; 5/09 ; 19/10 ; 26/10 ; 2/11 ; 9/11 ; 23/11 ; 4/12 ; 14/12.

3. DETAIL DES ACTIVITES REALISEES EN 2018 EN EDUCATION PERMANENTE

L'Autre « lieu » et l'éducation populaire...

l'Autre "lieu" a pour but de promouvoir, dans la Cité, l'accueil et la citoyenneté des personnes perturbées psychologiquement afin d'éviter la psychiatrisation de leurs difficultés de vie et, à cette fin, de soutenir et de développer l'appropriation du pouvoir des individus et des collectivités sur leur propre destin.

Dans ce cadre, l'association se fixe pour objectifs l'étude critique du champ de la santé mentale (via des dispositifs collectifs d'action et de réflexion de personnes ayant des difficultés d'ordre psychique et psychiatrique) et la sensibilisation du public le plus large aux conditions d'émancipation des personnes troubles psychologiquement dans la cité ainsi qu'aux enjeux de société qui y sont liés (campagnes d'information et de sensibilisation).

3.1. RECONNAISSANCE EN AXE 1 – DECRET EDUCATION PERMANENTE (FWB)

Très clairement développé dans la sphère culturelle ("faire culture"), notre projet mise sur les capacités des personnes qui ont (eu) un parcours psychiatrique et qui traversent une expérience marquée par la

rupture (économique, sociale et culturelle) afin qu'elles puissent se réapproprier l'espace public et politique, y occuper une place – celle qu'elles auront choisi d'occuper.

3.1.1 Deux thématiques travaillées en 2018

Limites imaginaires

A l'Autre « lieu », nous rencontrons quotidiennement des personnes qui portent les stigmates de leur vie aux prises avec des troubles psychiques ; la prise régulière de médicaments psychiatriques, la fatigue, l'instabilité psychologique récurrente, les sursauts de l'humeur, mais aussi l'habitude de fréquenter des lieux « protégés », liés aux secteurs de l'aide et du soin, où ils sont des « patients », « des usagers » ou des « bénéficiaires », les convoquent dans certains circuits, sur certains chemins, dans certains lieux. Ceux-ci marquent les consciences et l'estime de soi ; ils stigmatisent, font qu'ils se sentent très éloignés des standards d'une normalité rêvée/fantasmée.

Cette stigmatisation silencieuse – car elle ne s'exprime jamais ouvertement, imprègne la vie de celles et ceux que nous rencontrons. Et l'intériorisation des normes sociales du bien-être, de la beauté et de la maladie est tellement puissante que nos membres ne s'autorisent pas à faire certaines choses, s'interdisent d'aller dans certains endroits. Par peur. Peur de se confronter au regard de l'autre, peur de n'être pas à la hauteur, peur de montrer des signes d'anormalité (bouches sèches, tremblements, problèmes de concentration, graphies sinueuses).

La thématique LIMITES IMAGINAIRES a emmené ses participants sur le chemin d'une mise au point : qu'est-ce que je m'impose comme limites dans ma vie de tous les jours ? Quels sont les fondements de ces limites ? Ne suis-je pas en train de projeter sur l'autre/les autres des réactions stéréotypées ? Ne suis-je pas en train d'instrumentaliser son/leur regard sur moi, en ne lui donnant qu'une coloration malveillante à mon égard ? Est-ce que ces projections/représentations que j'ai sur les normaux ne me propulsent pas – malgré moi - dans la reproduction d'un schéma normatif que j'abhorre ?

Nouveaux usages du monde

Second mouvement, ou plutôt mouvement complémentaire à la décortication du thème précédent (limites imaginaires), les ateliers/workshops organisés sur le thème NOUVEAUX USAGES DU MONDE entraînent vers les moyens concrets de reconfigurer ses environnements.

Commençons par fabuler : s'arranger pour faire partie du canevas / scénariser un certain cours des choses / faire advenir des micro-histoires dans la grande histoire / travailler à l'ouverture de plusieurs mondes à la fois / développer des contre-fictions. Bref, n'hésitons pas à créer d'autres images de notre être (au monde), à écrire d'autres récits sur soi et le monde, à inventer de nouveaux mots, d'autres agencements.

Face à un monde qui ne présente pas le moindre signe de changement, où l'on sous-entend sans arrêt qu'agir autrement est utopique, les contre-fictions ouvrent peut-être la voie vers la possibilité de lancer un processus *critique* dynamique au sein même d'un environnement dont on est partie prenante.

3.1.2. Activités menées en 2018

- **Sténopé** / Il s'agit d'un atelier de 4 jours où nous proposons une double exploration : d'une part, celle de la photographie, en utilisant les possibilités d'expression offertes par le moyen technique le plus simple : une boîte percée d'un petit trou dont le fond est recouvert d'un papier sensible, sans mécanisme ni lentille – le sténopé ; d'autre part, exploiter la thématique du mouvement et de la disparition. En effet, dans ce type de technique les temps de pose étant longs, les objets en mouvement deviennent flous, voire disparaissent sans laisser de trace. La prise de vue au sténopé prend son temps. Impossible de saisir un instant. Comme la déstructuration de la perspective, la surimpression, l'abolition du cadre sont courantes pour ce médium pauvre et surtout libre. Notons que cette année, un des membres de l'Autre « lieu » qui avait participé aux ateliers sténopés des années précédentes a co-animé l'atelier aux côtés de l'animateur de l'Autre « lieu ».
- **Atelier d'écriture** / Né fin 2017 d'un intérêt commun pour l'écriture avec une membre de l'Autre « lieu », l'atelier d'écriture a pour but de partager une après-midi conviviale autour de jeux d'écriture variés, collectifs comme individuels. Le temps de partage des productions lues à haute voix est aussi riche et important que l'acte d'écriture en lui-même. Dès sa mise en place, l'animation se veut « tournante » pour permettre à chacun de se tester aux techniques d'animation. Suite à l'engouement autour de cet atelier, et faute de temps lors des ateliers bimensuels pour explorer en profondeur les exercices, un workshop de 3 journées complètes a été mis en place au mois d'août.
- **Fanzine** / Exploration du monde de l'autoédition et du fanzine et création collective d'une première publication, L'« Autre » Zine volume 1. Au départ, nous avons invité la « Petite Fanzinothèque Belge » à présenter sa collection afin d'avoir un aperçu global des possibilités du format fanzine. Les participants ont ensuite pu contribuer à leur gré à la confection de cette première publication qui retrace une année de vie au sein de l'Asbl, aussi bien sous la forme journalistique et narrative que plastique et illustratrice. Afin de découvrir différentes techniques d'impression, le choix pour ce premier volume a été d'imprimer les couvertures en sérigraphie, dans l'atelier artisanal Ice Screen.
- **Entretracés** / Atelier de broderie collective autour de l'exploration de la thématique « trace(s) », création d'une œuvre commune autour de réflexions quant à nos différents cheminements personnels ainsi qu'à ce qui nous relie aux autres, au monde, aux traces que nous portons comme à ce qui nous marque.
- **Psyence Radio** / L'émission a lieu en direct tous les 3^e lundis du mois de 17 à 18h sur les ondes de Radio Panik (105.4 FM). Elle peut être écoutée en direct sur www.radiopanik.org et les émissions sont podcastables sur ce même site.
Deux outils promotionnels (une affiche et une carte postale) permettent de faire connaître l'initiative d'émission radio sur l'entièreté de la région bruxelloise. Les participants les déposent dans les lieux qu'ils fréquentent ainsi que d'autres lieux publics (bibliothèques, lieux culturels, bistros, etc.).

3.2. RECONNAISSANCE EN AXE 4 – DECRET EDUCATION PERMANENTE (FWB)

Dans la veine co-constructrice chère à l'Autre "lieu", l'année 2018 a vu se prolonger le travail des thématiques avec plusieurs acteurs/usagers/citoyens désireux de participer à l'élaboration du propos de nos campagnes d'éducation permanente.

Dans cette optique, des collaborations ont été proposées à divers collectifs afin de les inviter à se pencher sur le thème de notre campagne annuelle. L'objectif : poursuivre un cheminement commun dans la réalisation d'un projet destiné à être diffusé/promotionné largement dans le cadre de la campagne. Ce *modus operandi* nous a permis de nous projeter concrètement dans le **double mouvement de sensibilisation** que nous expérimentons systématiquement depuis maintenant 5 ans :

1. Sensibilisation de ceux qui sensibiliseront : Travail de fond (6 mois minimum) avec des groupes sur le thème de chaque campagne. But : faire émerger auprès de chaque groupe (pas forcément aux prises avec les enjeux du champ de la santé mentale) sa "version" du thème proposé. Production d'un outil servant à faire trace de ces versions.
2. Sensibilisation du tout public par les premiers : Diffusion de l'outil co-créé avec les collectifs/participants vers le grand public ; organisation d'événements de promotion et d'animations en lien avec ceux qui ont participé au premier mouvement.

Pour notre campagne 2018 annuelle intitulée **Ultramorphoses**, nous avons proposé à divers participants de construire, directement en lien avec l'Autre « lieu », un recueil géo-graphique qui livrerait leur vision/leur conception du cheminement avec un (grand) trouble.

L'Autre "lieu" a invité **67 personnes** à imaginer comment l'on peut passer d'une réaction passive de désarroi vis-à-vis d'un diagnostic à la construction active de nouveaux possibles ; se convaincre que la maladie peut aussi être une opportunité de (co)produire si pas une vitalité sereine, du moins une vitalité métamorphosée face à l'expérience de la maladie. Qu'il existe peut-être des manières d'équiper son âme pour que la profonde transformation qu'occasionne la maladie/la folie se passe le mieux possible, malgré les intenses turbulences qu'elle ne manquera d'occasionner et que, chemin faisant, on puisse même trouver des manières de profiter du paysage, pour ne pas uniquement avoir à subir cette expérience, mais pour en être un/e partenaire, dans le cadre d'une espèce d'« alliance ».

L'idée : Créer des **expériences antidotes** face aux paroles empoisonnées qui sapent toute créativité, toute curiosité face à l'expérience « maladie », puis de les recenser, les partager et les propager.

Notre question : Face à une annonce, un diagnostic (pas forcément psychiatrique ou médical d'ailleurs), comment avons-nous réagi ? Comment aimerions-nous réagir ? Comment pourrions-nous imaginer faire face ? Puis inventer une autre voie, prendre une autre direction que celle du pronostic qu'induit cette situation. Cerner les contours de notre problème et de ce qui a été imaginé pour composer avec lui, et donc le transformer, tout en nous transformant nous-mêmes.

●●● Pour cette campagne, plusieurs workshops ont été organisés auprès de partenaires désireux de prendre part au projet et de mener une réflexion autour des mouvements de métamorphose de soi alors que nous sommes confrontés à des événements de vie douloureux. Nous avons travaillé en groupe/collectif ; des partenariats se sont noués avec **La Traversière** (Nivelles), avec la **maison**

médicale Saint-Léonard (Liège) et Revers (Liège) ; mais aussi avec les étudiants de la Haute Ecole Ilya Prigogine (Uccle), et les membres de l'association Vivre avec Parkinson (Wavre) et Kashinas (Huy).

En 2018, il a été particulièrement important pour l'association de connecter ses démarches d'information et de sensibilisation à une action politique concrète – susceptible de produire une transformation de société. Pour **Ultramorposes**, une collaboration a été nouée avec le Centre Franco Basaglia (Liège) en vue de débattre publiquement sur la nécessité de créer une structure nouvelle (désignée « Centre de Jour à Activités Structurées »), encadrée par un décret, qui permettrait d'envisager l'accueil et l'accompagnement des personnes en (grands) troubles psychique sur un axe sociétal et non strictement médical¹.

À côté des dispositifs de construction et de diffusion autour de la thématique **Ultramorposes**, nous avons veillé à organiser des **séances d'information et de sensibilisation, tant en amont qu'en aval** de la campagne ; de même, nous sommes restés attentifs à ce qu'il existe un lien constant de l'Autre "lieu" avec ses membres et le public destinataire de la campagne - ce qui passe notamment par une gestion dynamique du site web et de la promotion de nos événements par des biais de plus en plus diversifiés (affichettes au siège de l'ASBL ainsi que chez nos partenaires, newsletter, courriers informatifs pour tous les événements organisés dans le cadre de la campagne, flyers déposés dans des lieux publics, page Facebook, etc.).

2018 / Création d'un comité de Pilotage en Education permanente

Ce comité prend racine dans le comité de pilotage du Mouvement pour une Psychiatrie Démocratique dans le Milieu de Vie (mouvement qui rassemblait des citoyens et des associations cherchant à transformer les politiques et les approches en santé mentale) et rassemble plus étroitement l'Autre « lieu », le Centre Franco Basaglia, Revers et les CEMEA. Cette connexion a pour cadre le décret FWB en éducation permanente et pour objectif d'articuler 4 axes de travail d'éducation populaire pour plus de résonance : axe 1/ateliers de participation et d'émancipation citoyenne (Revers et L'Autre « lieu ») + axe 2/formations (CEMEA) + axe 3/analyses socio-politiques (Centre Franco Basaglia) + axe 4/campagnes d'info et de sensibilisation (L'Autre « lieu »).

Le travail en commun se construit sur base du cahier de propositions politiques réalisé par le Mouvement et explore 3 grands thèmes : RECONNAISSANCE ET EMANCIPATION – HOSPITALITE – JUSTICE SOCIALE. Il vise la transformation du système d'aide et de soins psychiatriques via :

- l'inclusion dans le milieu de vie - qui doit aller de pair avec une mobilité des équipes d'aide et de soins dans le but d'assurer une présence active auprès de la population et de promouvoir une mobilité vers les situations de détresse ;
- la participation de tous les acteurs de la communauté au processus de développement des institutions dans le milieu de vie ;

1 A ce titre, l'Autre « lieu » a cessé d'être une « initiative en santé mentale » (COCOF), pour devenir dès janvier 2018 un « acteur reconnu en Promotion de la Santé » (COCOF) afin de pouvoir travailler plus directement/ouvertement les déterminants sociaux relatifs au bien-être psychique (logement, travail, formation, culture, etc.) aux côtés du public qui fréquente notre association.

- la préservation et la reconversion des moyens financiers et du personnel actuels vers des services de proximité intégrés dans le milieu de vie ;
- l'élaboration collective d'espaces de participation à la vie sociale et affective ;
- la construction de systèmes intégrés de services à caractère public dans un cadre territorial.

En 2018, un premier partenariat s'est monté autour de la campagne ULTRAMORPHOSES (reconnaissance et émancipation) ; il a également été question d'entamer, aux côtés des partenaires, un travail d'élaboration d'un nouveau type de centre d'accueil (dit « Centre de Jour à Activités Structurées ») - afin de répondre aux interpellations des usagers en santé mentale sur les questions de l'accueil et de l'hospitalité, et de proposer une mouture de décret, à l'heure de la régionalisation des CRF - notamment.

Dates de réunion en 2018 : 15/02 ; 2/05 ; 19/06 ; 9/07 ; 25/09 ; 18/10 ; 23/10 ; 24/10 ; 25/10 ; 3/12.

4. L'AUTRE « LIEU » ET LES MEDIAS

Grâce à de nombreuses années de pratique quotidienne, nous avons appris à identifier des priorités pour chaque action de communication que nous lançons. Il s'agit tout d'abord de définir l'objet de notre action : communiquons-nous sur un nouveau projet, une publication, un événement (exceptionnel ou régulier, de grande ampleur ou plus modeste) ? Ensuite, notre objectif : veut-on créer le débat ? Promouvoir un projet ? Faire venir du public à un événement ou participer à un groupe/atelier ? Susciter le bouche-à-oreille ? Etant donné la nature de notre travail, nous optons le plus souvent pour une communication de proximité qui crée et soutient au fil du temps une réelle attention pour l'asbl et une présence du public aux événements qu'elle organise, aussi bien au siège de l'association qu'à l'extérieur, y compris dans les maisons communautaires.

Ainsi, **notre public** est continuellement informé de nos projets via :

- Le site internet (consulté quotidiennement par 39 personnes en moyenne, à savoir 3 de plus que l'année dernière) ainsi que la page Facebook de l'Autre « lieu »,
- Des affichettes placées dans les espaces communs au siège de l'asbl,
- Lors de nos différentes activités régulières (réunions communautaires dans les maisons, Amikaro Coffee, ateliers, Groupe d'entraide « La Graine » etc.),
- Lors d'activités à l'extérieur (Pianoctail, Point Culture, Club 55, animations-débats à la demande de certaines associations d'usagers ou de structures accueillant des usagers...)

Quant à **nos partenaires**, ils figurent tous dans la mailing list de l'Autre « lieu » et/ou d'Amikaro et reçoivent toutes nos affiches, dépliants et autres productions éventuelles.

En ce qui concerne le **tout public** (en ce comprise la population bruxelloise), il est mis au courant des actions et projets de l'asbl essentiellement par les biais suivants :

- Affiches et dépliants systématiquement envoyés à notre fichier de liaison (720 adresses de particuliers, d'institutions et associations dispatchés sur le territoire bruxellois et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou distribués lors d'événements divers dans différents quartiers, notamment ceux où sont situées les 3 maisons communautaires.
- Projets de l'Autre « lieu » diffusés régulièrement sur des radios locales indépendantes comme Radio Panik/Radio Campus à Bruxelles ou 48FM à Liège.
- Présence continue sur des sites officiels comme celui de la Commune de Saint-Josse et sur des sites d'info santé/social (maisonmedicale.org, luss.be, guidesocial.be, econosoc.be...) et/ou d'activités culturelles (Agenda.be, Out.be, Réseau Idée...).
- Organisation d'événements dans des lieux culturels reconnus, que ce soit à Bruxelles (ateliers et projections au Point Culture Bruxelles, rencontres Images Mentales à la Vénérie-Espace Delvaux, projections de films à Centre culturel Jacques Franck, animations à l'ERG, etc.) ou en Wallonie (projections au ciné-club du Laveu, au Centre culturel de Perwez, à l'UCL, etc).
- Présence occasionnelle dans la presse nationale (Le Soir, La Libre, La Meuse en 2016...).

Par rapport aux **retours** - et à partir du moment où ce qui nous semble le plus important est que notre public se retrouve dans nos projets - épinglons tout d'abord le fait que toutes nos activités sont en général très bien fréquentées.

Au fur et à mesure des années et des projets, nous avons drainé un public fidèle dont un noyau est systématiquement présent aux événements et au cœur du développement de nos projets participatifs.

Pour le reste, nous avons également des retours réguliers et assez positifs de la part des médias. Certes, il faut accepter que l'info que nous proposons n'intéresse pas toujours les médias traditionnels ; après tout, notre travail d'accompagnement se situe plutôt sur le fond, pas nécessairement en fonction de l'actualité (ce qui n'exclut pas des articles ou reportages de fond à l'occasion). Alors, nous privilégions surtout les rapports dans la durée avec certains journalistes ayant manifesté un réel intérêt pour notre action. Nous continuons bien sûr à étoffer notre carnet d'adresses ; +/- 25 contacts personnels dans différents médias (journaux, radio, médias en ligne...) aujourd'hui. Essentiellement des médias associatifs ou liés à des institutions (*Eduquer*, journaux communaux...). Parfois des médias plus généralistes (*Le Soir*, *La Meuse*...) mais souvent spécialisés dans le social ou la santé (*Alter Echos*, *En Marche*, *Santé Mentale* en France).

Nos actions sont également reprises de manière quasi systématique par des newsletters d'info émanant d'acteurs du monde associatif : *Bruxelles Informations Sociales +*, *Courrier du CRéSaM*, *Mail-info (Guide social)*, *Lettre de la Ligue*, *Lettre de Culture & Démocratie*, etc.